



Commune de Les Choux
Compte rendu du Conseil Municipal

07 avril 2022

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

L'an 2022 et le 07 avril 2022 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu, Salle de Conseil – Mairie 5 rue de la Poste sous la présidence de Monsieur MOREL Olivier, Maire.

Présents :

Monsieur MOREL Olivier, Maire

Mmes : CHANZY Emilie, LAMONTAGNE Sylvie, FINOUX Laetitia

MM : BOUE Hervé, CACCIA Anthony, CHEVALIER Christian, MENOUVRIER Pascal, DOUBRE Eric, DUREVILLE Arnaud, GAUTIER François

Excusés :

Monsieur VASSEUR Ludovic ayant donné pouvoir MENOUVRIER Pascal,

Madame THORET Nathalie

Monsieur BADAOUI Kada,

A été nommé secrétaire : Monsieur MENOUVRIER Pascal

1. Affectation du résultat de l'exercice 2021 pour le budget annexe

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat 2021 par anticipation comme suit :

Budget Principal	
Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2021	- 0.09 €
Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2021	- 277 162.34 €
Restes à réaliser dépenses d'investissement 2021	0 €
Restes à réaliser recettes d'investissement 2021	0 €
Besoin de financement, Affectation 1068 exercice 2022	0 €
Report à nouveau 2022 en investissement 001	-0.09 €
Report à nouveau 2022 en fonctionnement 002	- 277 162.34 €

2. Vote du budget primitif 2022 pour le budget annexe

Après présentation complète par chapitre du Budget annexe, le Conseil Municipal prend acte et approuve l'équilibre budgétaire 2022 arrêté comme suit :

Budget annexe Résumé	
Section de fonctionnement	354 033.23 €
Section d'investissement	653 638.92 €
Équilibre global	1 007 672.15 €

Budget primitif 2022	
Fonctionnement	
Dépenses	
66 - Charges financières	377,16
TOTAL DES DEPENSES REELLES	377,16
042 Opération d'ordre de transfert	353 278,82
043 Opérations d'ordres à l'intérieur du fct	377,16
TOTAL DES DEPENSES ORDRES	353 655,98
D002 - Déficit fonctionnement	0,09
TOTAL DES DEPENSES	354 033,23
Recettes	
70 - Produits de ventes	27 840,09
TOTAL DES RECETTES REELLES	27 840,09
042 Opération d'ordre de transfert	325 815,98
043 Opération d'ordre de transfert	377,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	326 193,14
TOTAL GENERAL	354 033,23

Les balances sont équilibrées

Budget primitif 2022	
Investissement	
Dépenses	
16 - Emprunts	50 660,60
TOTAL DES DEPENSES REELLES	50 660,60
040 Transfert de section	325 815,98
TOTAL DES DEPENSES ORDRES	325 815,98
D001 - Déficit investissement	277 162,34
TOTAL DES DEPENSES	653 638,92
Recettes	
16 - Emprunts	300 360,10
TOTAL DES RECETTES REELLES	300 360,10
040 Opération d'ordre de transfert	353 278,82
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	353 278,82
TOTAL GENERAL	653 638,92

Les balances sont équilibrées

Détail

Fonctionnement	
Chapitre	Dépenses
011 Charges à caractère général	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
TOTAL GESTION COURANTE	-
66 Charges financières	377,16
TOTAL CHARGES FINANCIERES	377,16
TOTAL DES DEPENSES REELLES	377,16
042 Opération d'ordre de transfert	353 278,82
043 Opération d'ordre de transfert	377,16
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	353 655,98
D002 - Déficit fonctionnement	0,09
TOTAL DES DEPENSES	354 033,23
Recettes	
70 Ventes de produits	27 840,09
TOTAL GESTION COURANTE	27 840,09
TOTAL DES RECETTES REELLES	27 840,09
042 Opération d'ordre de transfert	325 815,98
043 Opération d'ordre de transfert	377,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	326 193,14
TOTAL SECTION	354 033,23

Investissement	
Chapitre	Dépenses
16 - Emprunts	50 660,60
TOTAL GESTION COURANTE	50 660,60
TOTAL DES DEPENSES REELLES	50 660,60
040 Opération d'ordre de transfert	325 815,98
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	325 815,98
D001 - Déficit investissement	277 162,34
TOTAL DES DEPENSES	653 638,92
Recettes	
16 - Emprunts	300 360,10
TOTAL DES RECETTES REELLES	300 360,10
040 Opération d'ordre de transfert	353 278,82
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	353 278,82
TOTAL SECTION	653 638,92

Balance générale = 1 007 672,15 €

Informations et questions diverses :

- **Nouvelle tondeuse autoportée**

La nouvelle tondeuse a été livrée et l'ancienne reprise.

- **Inondation « La Bélie »**

Monsieur le Maire informe le conseil que le chemin « la Bélie » est inondée depuis plusieurs semaines. Il informe qu'une rencontre entre les deux propriétaires des parcelles mitoyennes au chemin, Monsieur le Maire de Nevoy et lui-même a été faite. Suite à ce rendez-vous, aucune solution n'a été trouvée. Monsieur le Maire a saisi la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour trouver une solution pérenne.

- **Incident à l'Eglise**

Monsieur le Maire informe que des pierres de l'Eglise sont tombées, l'une chez les particuliers voisins de l'Eglise et l'autre sur le domaine public sans pour autant occasionner de dégâts et de victimes.

- **Elections Présidentielles**

Monsieur le Maire rappelle que l'ouverture du bureau se fera à 8h00.

Fin de séance à 19 heures 54

